

Instruction AMF n° 2007-03 **Modalités de dépôt de l'information réglementée par voie électronique**

Texte de référence : article 221-5 du règlement général de l'AMF

En application des articles 221-3 et 221-5 du règlement général de l'AMF, l'émetteur s'assure de la diffusion effective et intégrale de l'information réglementée et, simultanément à cette diffusion, dépose l'information réglementée auprès de l'AMF sous format électronique.

Article 1 - Modalités de dépôt en cas de recours à un diffuseur professionnel

Lorsque l'émetteur recourt à un diffuseur professionnel, l'émetteur est dispensé du dépôt auprès de l'AMF de l'information réglementée, le diffuseur se chargeant directement de ce dépôt sous format électronique.

Article 2 - Modalités de dépôt en cas de diffusion par l'émetteur de l'information réglementée

Lorsque la société diffuse elle-même l'information réglementée, elle assure également elle-même le dépôt auprès de l'AMF de cette information sous format électronique.

Dans cette hypothèse, l'émetteur doit être titulaire d'un compte d'accès. Pour obtenir ce compte d'accès, l'émetteur doit adresser à l'adresse ONDE_Administrateur_Deposant@amf-france.org un courrier électronique indiquant la raison sociale, l'adresse du siège social et les noms, numéro de téléphone et adresse électronique de la personne responsable des dépôts de l'émetteur. L'AMF adresse ensuite à la personne responsable des dépôts un identifiant et un code confidentiel.

Pour déposer l'information réglementée, l'émetteur doit se connecter à l'aide de son identifiant et de son code confidentiel sur un extranet appelé Onde qui est accessible sur le site internet de l'AMF ou à l'adresse suivante :

<https://onde.amf-france.org/RemiseInformationEmetteur/Client/PTRemiseInformationEmetteur.aspx>

Lorsque le dépôt de l'information est effectif auprès de l'AMF, un accusé de réception est envoyé automatiquement à l'adresse électronique du contact enregistré dans le compte de l'émetteur.

Pour toute information complémentaire ou en cas de problème de connexion, veuillez contacter :

ONDE_Administrateur_Deposant@amf-france.org